

SAINT JULIEN DE CIVRY

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 27 AVRIL 2017

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. ROUX Didier, Maire

Présents : Didier ROUX - Patrice MAILLY - André TREMEAUD - Valérie AUPECLE - Serge BERTILLOT - Armand BRIGAUD - - Hubert FENEON - Vincent FENEON - Isabelle GILLES - Jean-Marie JOBARD - Valérie LACROIX - Valérie PILLOUX -

Procurations : Jean-Marc DURY à Hubert FENEON – Marion GAIN à Didier ROUX.

Absents : Paul Sage

Secrétaire de séance : Valérie PILLOUX

Date de convocation : 14 avril 2017

Date affichage : 14 avril 2017

Lecture du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 31 mars 2017, pas de remarque. Adopté à l'unanimité.

Avant d'ouvrir la séance, le Maire, Didier ROUX demande la possibilité de rajouter une délibération :

- 1/ Encaissement d'un chèque GROUPAMA

Délibérations :

1/ Création d'une régie pour la location du matériel de la médiagora :

Le Maire explique que conformément aux dispositions de l'article L2343-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le comptable public est seul chargé d'exécuter les recettes.

Pour pouvoir déroger à ce principe et encaisser les recettes à la place du comptable public, le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de créer une régie de recettes municipales permettant de percevoir les recettes liées au prêt de matériel de la Médiagora.

L'Association des maires de France doit nous informer des modalités pratiques nécessaires pour pouvoir mettre en place ce système de location : **la délibération ne peut donc pas être prise ce jour.**

L'estrade (24m²), les chaises (50), la sono et un vidéoprojecteur pourraient être loués aux associations locales et aux collectivités locales. Le vidéoprojecteur serait réservé aux associations de Saint Julien.

2/ Nomination d'un régisseur et son suppléant pour la nouvelle régie :

la délibération ne peut donc pas être prise ce jour

3/ Définition des tarifs de location du matériel de la Médiagora :

la délibération ne peut donc pas être prise ce jour

4/ Encaissement d'un chèque GROUPAMA :

Le conseil municipal donne son accord pour encaisser un chèque GROUPAMA de 100 euros pour le fleurissement du bourg.

14 Voix pour

Divers :

1/ Point sur le paiement des loyers des différents locataires :

L'état de paiement à fin mars des loyers des locataires est présenté au conseil municipal.

2/ Cérémonie du 8 mai :

La cérémonie commémorative aura lieu à 11h00 au monument aux morts le lundi 8 mai 2017, suivie du pot du souvenir en collaboration avec les anciens combattants.

3/ Fleurissement du bourg :

Il est rappelé que la plantation des fleurs **et** le nettoyage du bourg sont prévus le **samedi 20 mai à partir de 8h30 pour la journée.**

Les bénévoles seront les bienvenus pour prêter main forte aux conseillers pendant la journée. Le repas de midi est offert et sera pris en commun.

4/ Dotations de l'état pour 2017 :

Le maire informe que les dotations 2017 ont globalement subi une baisse encore plus importante que les deux années précédentes.

5/ Point sur les subventions pour le projet du cabinet médical-paramédical :

Le conseil municipal continue de collecter des aides pour le projet médical : le préfet alloue un montant de 38 000€ au titre du Fond de Soutien de l'Investissement Local.

A ce jour le montant des subventions représente 67 % du coût TTC des travaux prévus.

Questions diverses :

1/ Ménage à la Médiagora : le conseil décide d'allouer 1h30 par semaine pour le ménage de la médiagora (auparavant c'était 1 heure par semaine).

2/ Logement au 1^{er} étage de la cure : les visites se poursuivent.

3/ Fixation d'éléments dans la cour de la médiagora : un devis de fixation avec plots en béton démontables pour un banc et deux fauteuils et la fixation d'un rangement à vélo et d'une poubelle est présenté par le maire. Le devis pour un montant de 440 € TTC est accepté par le conseil.

4/ **Emplois aidés** : des informations pour un emploi aidé (20H/semaine) sont présentées au conseil. Il a été décidé de surseoir à la décision.

5/ **Réunion avec l'ATD** pour la rénovation des abords de l'église : Vendredi 19 mai à 9H30.

6/ **Subventions 2017 versées par la commune** : le maire donne lecture des courriers de remerciements de la Prévention Routière, du Cifa de Mercurey et de la Cantine Scolaire.

Prochaine Réunion de Conseil Municipal :

26 Mai 2017 à 20H30